



Digne-les-Bains, le 20 janvier 2017

RALLYE MONTE CARLO

Le 85^{ème} Rallye Monte Carlo, organisé par l'Automobile Club de Monaco, traversera le département des Alpes-de-Haute-Provence :

SAMEDI 21 JANVIER 2017

Les communes suivantes seront traversées : Annot, Barrême, Bayons, Bellafaire, Château-Arnoux/St-Aubans, Chateaudon, Chaudon-Norante, Clamensane, Claret, Faucon-du-Caire, Gigors, La Motte-du-Caire, l'Escale, Malijai, Mallemoisson, Melve, Mézel, Moriez, Nibles, St-André-les-Alpes, Salignac, Sisteron, Turriers, Valernes, Vergons, Volonne, Entrages, Entrevaux, Le Caire, Le Chaffaut-St Jurson, Val-de-Chavagne et Ubraye.

Les concurrents disputeront l'épreuve spéciale ci-après :

♦ ***Epreuve Spéciale n° 13*** sur une distance de 25,36 km au **départ de Bayons à 15h03** (RD 1) puis RD 551, 951A, 951, 301, 1, 210 avec une **arrivée à Bréziers (05)**.

Les routes concernées par cette épreuve spéciale seront fermées à la circulation trois heures avant le départ de la première voiture.

Il est fortement recommandé au public de se munir de vêtements chauds et de chaussures adaptées aux terrains accidentés.

Les spectateurs ne sont autorisés que dans les seules zones réservées au public et balisées par du filet vert ou de la rubalise verte. Ces zones sont toujours en surplomb d'au minimum 1,50m et hors de la trajectoire des concurrents. En dehors de ces zones, les spectateurs sont interdits.

Le non respect de ces règles peut mettre en péril votre vie ainsi que celle d'autrui.